

- Sociétés :** SETIF , 63 rue Daguerre 75014 Paris, tel : 0143224824
Commune de Carrières
- Responsable de la société :** Laure Lagarrigue, directrice de SETIF, urbaniste
- Présentateurs :** **Laure Lagarrigue** et **Daniel Blervaque**
- Organisme décisionnaire :** Commune de Carrières (78) Daniel Blervaque (Maire à l'époque de la réalisation)
- Propriétaire du site :** A l'origine, une centaine de propriétaires privés (maraîchers essentiellement), aujourd'hui : commune, copropriété, particulier.
- Description de l'opération :** Le nouveau quartier prolonge le bourg en intégrant commerces, services et équipements (collège et stade). Il prend place sur un site de 25 hectares, composé d'anciens terrains maraîchers. La commune n'étant pas dotée d'un POS, les opérations ont été réalisées dans le cadre du RNU, avec différents permis groupés soumis à enquête publique. Le programme comprend 550 logements dont la moitié en maisons et l'autre en collectifs. Parmi ces logements, 450 sont en accession à la propriété et 100 en locatifs sociaux apportant une diversité sur l'ensemble de la commune.
- Equipe pluridisciplinaire :** SETIF et CODRA bureau d'études Alain Salin et Bruno Giraud architectes
Apollonia groupe Georges V, Kaufman & Broad, Meeker, Windsor, Bouygues, Promoteurs Immobilière 3F et Logement Français, sociétés anonymes HLM.

UN HABITAT A L'ECHELLE HUMAINE, Carrière (78)



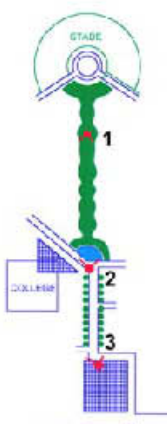
Les maisons individuelles



Le collège



- 1 - Le mail planté et les maisons de ville
- 2 - La fontaine
- 3 - La place et les logements collectifs



Qualité architecturale

- Une **démarche** particulière de projet a été conduite sur plus de **quinze ans** par trois partenaires : la ville (le décideur), le bureau d'études d'urbanisme et les promoteurs constructeurs.
- Un schéma directeur d'aménagement a été réalisé précisant les **principes de traitement de l'espace collectif**.
- Un PAE (programme d'aménagement d'ensemble) a été élaboré assurant l'équilibre financier de l'opération.
- Les plans de masse élaborés par les architectes d'opération des promoteurs en concertation avec le maire et l'urbaniste.
- Les **formes urbaines** sont diversifiées : les collectifs de 3 à 5 niveaux bâtis en continuité autour de la **place**, les maisons de ville structurent le **mail planté**, et les maisons individuelles isolées ou jumelées bordent les voies de desserte en cœur d'îlot.

Qualité de la vie sociale

- Le parti d'urbanisme s'attache à la notion de quartier composé d'espaces publics symboliques où l'habitant et le visiteur trouveront leurs repères.
- De véritables lieux urbains sont créés et marquent l'ambiance par leur unicité : la place rectangulaire avec ses commerces et services en pied d'immeuble, la **fontaine** face au collège, le mail planté lieu de promenade entre le collège et le futur stade.
- Le programme varié assure la **mixité sociale** : parmi plus de 550 logements proposés, on trouve des appartements en accession, des logements locatifs de type social et des maisons individuelles en accession.

Respect de l'environnement

- Malgré des contraintes fortes (le Nord du site est grevé d'une servitude de passage d'un projet autoroutier (A104) l'ensemble des terrains compris dans le périmètre de l'opération sont d'anciens champs maraîchers et vergers alimentés par les eaux d'épandages de la ville de Paris) une **amélioration de l'environnement** a été apportée par l'urbanisation : un vaste complexe sportif est implanté entre l'autoroute et les habitations, la pollution et les odeurs liées à l'épandage d'origine sont supprimés.